

PROJET PÉDAGOGIQUE

2026

Le Club

Accueil des jeunes
de 11 à 17 ans



Ville de Nandy
Centre social multisite
Atout Âge



LE CLUB 11-17 ans de NANDY

Le Club de Nandy est un espace éducatif, social et culturel destiné aux adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges, le Club 11-17 permet aux adolescents de se retrouver dans un cadre sécurisant, structurant et bienveillant. Il favorise l'expression, la participation, l'autonomie et la responsabilisation des jeunes, tout en leur permettant de s'impliquer dans des projets collectifs et de devenir acteurs de leur parcours et de leur territoire.

Ce projet pédagogique constitue le document de référence pour l'année 2026. Il définit les orientations éducatives, les objectifs pédagogiques, les modalités de fonctionnement, les règles de vie et les engagements du Club Jeunes à destination des jeunes, des familles, des partenaires et des institutions.

1. CADRE ÉDUCATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Le Club est un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), conformément à la réglementation du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Cette déclaration garantit :

- le respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- la conformité des locaux et des équipements ;
- le respect des taux d'encadrement réglementaires ;
- le respect des exigences ACM en matière de procédures d'urgence ;
- la qualification et la formation de l'équipe d'animation ;
- l'application des consignes pédagogiques et éducatives en vigueur (dont l'inclusion des jeunes en situation de handicap).

Il s'inscrit pleinement de la Ville de Nandy, dans le projet social du centre Atout Âge et dans le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Le Club s'inscrit dans le respect :

- de la politique éducative de la Ville de Nandy ;
- du projet social du centre Atout Âge ;
- du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) ;
- du règlement intérieur, qui encadre la vie collective et le fonctionnement de la structure.

2. VALEURS ÉDUCATIVES

Le projet pédagogique du Club repose sur des valeurs éducatives fortes, portées par l'ensemble de l'équipe d'animation, que nous souhaitons vous partager, les voici :

Le respect

Respect de soi, des autres, des différences, des règles collectives, des lieux et du matériel.

La bienveillance

Créer un climat de confiance, d'écoute et de dialogue, favorisant l'expression, la compréhension mutuelle et la gestion apaisée des situations.

La citoyenneté

Apprendre à vivre ensemble, à respecter le cadre collectif, à participer à la vie du groupe et à s'impliquer sur le territoire.

L'autonomie et la responsabilisation

Accompagner les jeunes dans la prise d'initiative, l'engagement, la compréhension des responsabilités liées à leurs choix et à leurs comportements.

L'ouverture et la curiosité

Favoriser la découverte, la créativité, l'esprit critique et l'ouverture au monde.

3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET AXES FORTS 2026

Notre thématique annuelle : « Imaginons, créons et jouons ensemble »

3.1 Vivre ensemble et même grandir ensemble

Le Club est avant tout un lieu de rencontres et de partage, où les adolescents apprennent à vivre ensemble, à se respecter et à trouver leur place au sein d'un groupe.

À travers les temps d'accueil, les activités et les projets collectifs, les jeunes sont encouragés à coopérer, à s'entraider et à communiquer. Ils apprennent progressivement à respecter les règles de vie collective, à gérer les désaccords et à comprendre l'importance du respect mutuel.

Cet axe vise à renforcer le sentiment d'appartenance au Club 11-17 ans, à créer une ambiance conviviale et sécurisante.

Pour autant, afin de permettre à chacun de s'exprimer librement dans un cadre bienveillant et de profiter pleinement, l'équipe d'animation distingue bien évidemment les besoins des 11-14 ans et des 15-17 ans, en adaptant les propositions, les sorties etc. La Nocturne du jeudi soir de 18h à 20h est quant à elle, un accueil spécifique ouvert aux plus grands.

3.2 Bien-être et créativité collective : notre axe prioritaire 2026

En 2026, l'équipe du Club place le bien-être et la santé mentale des adolescents au cœur de son projet pédagogique.

La structure se veut un espace sécurisant, où les jeunes peuvent être écoutés, reconnus et accompagnés. L'objectif est de leur permettre de mieux se connaître, de développer leur confiance en eux et de renforcer leur estime personnelle.

Afin de compléter les savoir faire de l'équipe sur des interventions spécifiques, nous ferons appel si besoin à des professionnels de santé tels que des psychologues scolaires ou l'UNAF.

À travers des temps d'échange, des projets collectifs et des actions spécifiques, le Club accompagne les adolescents dans la gestion de leurs émotions, de leurs relations aux autres et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Cet axe traverse l'ensemble des actions proposées et guide la posture éducative de l'équipe.

3.3 Ateliers à médiation artistique - Santé mentale et Art-thérapie

Dans le cadre des priorités 2026 autour du bien-être et de la santé mentale des jeunes, le Club propose des ateliers d'art-thérapie, organisés une fois par trimestre, avec une intervenante spécialisée et qualifiée.

L'art-thérapie permet de s'exprimer autrement que par la parole, à travers le dessin, la création et différents supports visuels. Cette approche est particulièrement adaptée à l'adolescence, période où il n'est pas toujours simple de mettre des mots sur ce que l'on ressent. Le passage par la création aide les jeunes à exprimer leurs émotions, leurs questionnements et parfois leurs difficultés, dans un cadre sécurisant et respectueux de leur rythme.

Ces ateliers offrent un temps à part, favorisant l'apaisement, la confiance en soi, l'estime personnelle et le mieux-être, aussi bien individuel que collectif. Les formats peuvent varier : séance ponctuelle ou petit cycle de plusieurs rencontres, selon les besoins et les envies du groupe (à construire). Nous demanderons le consentement parental.

Pensés comme des temps de prévention et de soutien, ces ateliers viennent compléter l'accompagnement proposé par les animateurs, (sans se substituer à un suivi thérapeutique). Ces ateliers participent pleinement à notre volonté de faire du Club un lieu ressource, attentif aux émotions des adolescents et à leurs besoins, et de proposer des actions adaptées aux réalités d'aujourd'hui.

3.4 Numérique éducatif, esprit critique et réalité virtuelle

Le Club fait le choix d'un numérique encadré, réfléchi et éducatif, en lien avec les usages actuels des jeunes.

L'investissement en matériel numérique (vidéo, son, photo, casque de réalité virtuelle) permet de proposer des projets variés : création de contenus multimédias, réalisation de vidéos ou de courts-métrages, découverte du monde et d'autres cultures, apprentissages scolaires ou liés à la vie quotidienne (code de la route, mises en situation immersives).

Les jeunes sont encouragés à développer leur esprit critique, notamment face aux réseaux sociaux, aux images et aux contenus diffusés en ligne. Une attention particulière est portée à la gestion du temps d'écran, au respect du droit à l'image et à l'utilisation responsable des outils numériques. Une charte d'utilisation sera à signer afin de limiter les risques liés au numérique.

Le numérique est ici pensé comme un outil au service de l'apprentissage, de la créativité et de l'ouverture, et non comme une simple consommation. Nous parlons de numérique intelligent.

Projet musical collectif – « Nandy en Sons »

Dans le cadre des axes prioritaires 2026, le Club développe un projet musical collectif, intitulé « Nandy en Sons – Crée, Enregistre, Partage ! », en lien avec la Fête de la Musique le 27 juin 2026.

Ce projet permet aux jeunes de participer à toutes les étapes de la création musicale : écriture des textes, composition, interprétation, enregistrement et réalisation d'un clip vidéo. Il s'appuie sur les outils numériques et audiovisuels du Club Jeunes et sur des partenariats avec de jeunes professionnels du territoire.

Pensé comme un projet ouvert et inclusif, il permet à chacun de s'impliquer selon ses envies et son aisance, notamment dans le rapport à l'image. Au-delà de l'aspect artistique, Nandy en Sons favorise l'expression, la confiance en soi, le travail collectif et la valorisation des jeunes, tout en contribuant à une image positive et dynamique de la jeunesse et de la ville de Nandy.

3.5 Co-construction, participation et engagement des jeunes

Le Club souhaite encourager les adolescents à devenir acteurs de leurs loisirs et de leurs projets, en sortant d'une logique de simple consommation.

Les jeunes, en particulier les 15-17 ans, sont invités à participer activement à la réflexion et à l'organisation des activités, des sorties, des soirées et des projets. Ils peuvent proposer des idées, s'investir dans des petits collectifs, contribuer à l'aménagement du Club et s'impliquer dans des actions en lien avec la ville et le territoire.

Cette démarche vise à développer l'autonomie, le sens des responsabilités et l'engagement, tout en valorisant la parole et les initiatives des jeunes. Un Comité d'usagers qui comprend 2 adultes, 2 seniors, 2 élu(e)s et 2 jeunes devrait leur permettre de faire entendre leurs envies et de les faire vivre. C'est un levier fort à prendre en compte, mais peu connu, pour rentrer dans une dynamique de projet collectif.

Globalement, afin de prendre en compte au maximum les enjeux climatiques actuels, les objectifs environnementaux et d'éco-citoyenneté, quand cela est possible, viennent s'ajouter aux objectifs indiqués ci-dessus.

4. PUBLIC ACCUEILLI ET ORGANISATION DES TEMPS

4.1 Public accueilli

Le Club de accueil des adolescents âgés de 11 à 17 ans, à partir de la 6^e, dans le respect des capacités d'accueil réglementaires, avec un maximum de 24 jeunes par temps d'accueil, en simultané.

Certains créneaux sont spécifiques aux besoins particuliers des 15-17 ans, (par exemple les nocturnes).

4.2 Jours et horaires d'ouverture

Période scolaire

- Mercredi : accueil au Club ;
- Jeudi soir : accueil en nocturne ;
- Vendredi : accueil au Club ;
- Samedi : accueil selon la programmation (activités, sorties, projets).

Des temps d'accueil peuvent également être proposés hors les murs, notamment à la Maison des Familles, les mardis et jeudis.

Vacances scolaires

- Accueil en journée ou demi-journée ;
- Activités, sorties et projets sur inscription.

4.3 Types d'accueil

- **Accueil libre** : arrivées et départs échelonnés, favorisant l'autonomie et la responsabilisation ;
- **Activités sur inscription** : ateliers, sorties et projets nécessitant une organisation spécifique.

5. INSCRIPTION, ADHÉSION ET ENGAGEMENT

5.1 Adhésion

L'adhésion annuelle et l'acquisition du PASS sont obligatoires pour participer aux activités du Club.

5.2 L'inscription comme engagement éducatif

L'inscription à une activité, une sortie ou un projet constitue un engagement du jeune et de sa famille.

Les places étant limitées :

- toute absence non signalée entraîne une perte de place ;
- il est demandé de prévenir l'équipe d'animation au minimum la veille en cas d'empêchement.

Cette règle vise à :

- garantir l'équité entre les jeunes ;
- permettre à l'équipe de s'organiser et de proposer la place à un autre jeune si possible ;
- responsabiliser les jeunes et les familles

Annulations :

- Remboursement possible uniquement si l'annulation est faite au minimum 3 jours avant la date de l'activité, sur présentation du justificatif de paiement.
- En cas d'annulation ou report par le Club, les usagers sont informés dans les meilleurs délais. Un remboursement ou un avoir peut alors être proposé.

6. PROJETS, SÉJOURS ET ENGAGEMENT DES JEUNES

Les projets, et notamment les séjours, nécessitent une mobilisation réelle, sérieuse et anticipée des jeunes, dès les premiers mois de préparation (décembre–janvier pour les séjours d’été).

Sans engagement suffisant :

- le projet n’est pas maintenu ;
- le Club fait le choix éducatif de ne pas « faire à la place des jeunes ».

La participation active des jeunes conditionne la réalisation des projets et permet de répondre à de réels besoins et envies.

7. PARTICIPATION DES JEUNES ET COMITÉ D’USAGERS

Le Club s’inscrit dans le fonctionnement du comité d’usagers du centre social multisite, composé de représentants adultes, familles, seniors, jeunes et élus.

Pour 2026, l’objectif est de :

- donner plus de dynamisme à ce comité ;
- favoriser l’émergence d’idées et d’initiatives ;
- renforcer la place et la parole des jeunes ;
- accompagner des projets portés par des collectifs de jeunes.

Afin de procéder à une évaluation régulière et effective, des questionnaires, anonymes ou pas, seront accessibles aux jeunes.

8. CADRE ÉDUCATIF, RÈGLES DE VIE ET SANCTIONS

Les règles de vie sont expliquées, partagées et, lorsque cela est possible, co-construites avec les jeunes.

Elles garantissent :

- le respect des personnes ;
- la sécurité physique et morale ;
- le respect des lieux et du matériel ;
- un usage responsable du numérique.

Les sanctions sont éducatives, progressives et proportionnées. Elles visent à responsabiliser le jeune, à préserver le cadre collectif.

9. PLACE DES FAMILLES

Les familles sont reconnues comme des partenaires éducatifs essentiels. L'équipe d'animation favorise une communication régulière, transparente et bienveillante, afin d'accompagner les jeunes de manière cohérente.

10. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'accueil des jeunes est assuré par une équipe d'animation qualifiée (BAFA, BAFD ou équivalent), dans le respect des normes d'encadrement réglementaires.

L'équipe s'engage à :

- garantir la sécurité physique et morale des jeunes ;
- accompagner les initiatives ;
- maintenir un cadre éducatif structurant et bienveillant ;
- soutenir l'expression, la créativité et l'engagement des adolescents.

11. ÉVALUATION DU PROJET

Le projet pédagogique fait l'objet d'une évaluation régulière, associant les jeunes, les familles et l'équipe éducative. Cette démarche permet d'ajuster les actions, d'améliorer les pratiques et de faire évoluer le projet en fonction des besoins identifiés.

Le projet pédagogique 2026 du Club de Nandy affirme une ambition forte : accompagner les adolescents dans leur épanouissement personnel, leur engagement collectif et leur construction citoyenne.

À travers la co-construction, le bien-être, le numérique intelligent et un cadre éducatif exigeant et bienveillant, nous espérons que le Club se positionne comme un lieu ressource structurant, au service des jeunes et de leurs familles.





Centre social multisite Atout âge

Rue du Stade - 77176 Nandy

Directrice: Mylène Cousin

01 60 63 62 93 - atoutage@nandy.fr



Le Club

Avenue de Villemur - 77176 Nandy

**Référents jeunesse : Hanane Amakran
et Hamza Nebti**

01 60 63 59 65 - 06 47 08 01 27 - jeunesse@nandy.fr